

GUIDE OUVERTURE



2024



TOUT SAVOIR AVANT LE DÉBUT DE L'ÉTÉ



Chers **Parents**,

Bienvenue à l'**Académie Jeunesse** pour la saison estivale **2024** ! Nous sommes ravis d'accueillir vos enfants à nos camps d'été et nous nous engageons à leur offrir une expérience inoubliable remplie d'activités enrichissantes et amusantes.

Ce guide d'ouverture a été conçu pour vous fournir toutes les informations nécessaires avant le début des camps. Vous y trouverez des détails importants concernant les *horaires*, les *équipements requis*, les *activités prévues*, ainsi que les *règles de sécurité et de conduite* que nous mettons en place pour assurer un environnement sain et sécurisé pour tous les participants.

Nous vous invitons à lire attentivement ce document afin de préparer au mieux vos enfants pour une aventure estivale réussie. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à nous contacter.

Merci de votre confiance et au plaisir de vous voir bientôt,

L'équipe de l'Académie Jeunesse



INFOS SPÉCIFIQUES

CHÂTEAUGUAY



24 juin 2024 au 16 août 2024



Le camp est ouvert de 7:00 - 18:00 du lundi au vendredi



195 Bd Brisebois, Châteauguay, QC J6K 0H5



coordochateauguay-academiejs@outlook.com

VALLEYFIELD



24 juin 2024 au 16 août 2024



Le camp est ouvert de 7:00 - 18:00 du lundi au vendredi



40 Av du Centenaire, Salaberry-de-Valleyfield, QC J6S 3L6



valleyfield.academiejs@outlook.com



Des frais de 25\$ pour les non-résidents pour la piscine, remettre l'argent à la coordonatrice, gratuit pour les 0-5 ans

POINTE-DES-CASCADES



24 juin 2024 au 16 août 2024



Le camp est ouvert de 7:00 - 18:00 du lundi au vendredi



52 Chem. du Fleuve, Pointe-des-Cascades, QC J0P 1M0



pdc.academiejs@outlook.com

Des frais de 1\$ par minute seront chargés à tous parents ne respectant pas les heures d'ouverture et de fermeture des camps. Ces frais devront être payés en argent comptant directement à l'animateur présent.

INFOS SPÉCIFIQUES

ST-ZOTIQUE - GOLF

 8 juillet 2024 au 12 juillet 2024

 Le camp est ouvert de 9:00 - 16:00 du lundi au vendredi

 1350 Rue Principale, Saint-Zotique, QC J0P 1Z0

 stzotique.academiejs@outlook.com

 *Veillez apporter vos propres clubs.*

RIGAUD - Plein air et Vélo

 1 juillet 2024 au 5 juillet 2024
8 juillet 2024 au 12 juillet 2024
22 juillet 2024 au 26 juillet 2024
29 juillet 2024 au 2 août 2024
5 août 2024 au 9 août 2024
12 août 2024 16 août 2024

 Le camp est ouvert de 8:00 - 16:00 du lundi au vendredi

 Bas de la montagne (station de ski)

 rigaud.academiejs@outlook.com

 *Vous devez vous procurer la passe de la montagne.*
[Lien pour la passe saison](#)

Veillez apporter vos propre vélo ou (5 jours pour le prix de 4 directement avec la montagne)
[Location de vélo](#)

DANS MON SAC...



Voici une liste des effets personnels que votre enfant devra apporter avec lui au camp de jour. Nous ne sommes pas responsables des bris, des vols et des pertes des effets personnels de votre enfant.



Souliers de course (ou sandales fermées et attachées)

Puisque votre enfant bougera beaucoup lors de l'été, il est important d'avoir avec soi des souliers adaptés et sécuritaires.



Lunch froid COMPLET

Il est important d'apporter un lunch froid puisque nous n'avons pas accès à aucun four micro-onde sur le camp. De plus, il est important de fournir un minimum de **deux (2) collations** à son enfant.



Une bouteille d'eau identifiée

Une gourde est nécessaire puisque les fontaines seront fermées à l'utilisation directe. Seul le remplissage sera permis.



Crème solaire identifiée

Les enfants doivent apporter leur propre crème solaire, même s'ils sont dans la même famille. Le partage de matériel sera interdit. De plus, votre enfant doit déjà être protégé le matin. Cela accélère la première sortie en AM.



Chapeau et casquette

Toujours pratique lors des journées ensoleillées!



Coffre à crayons (pour les groupes d'arts et de science)

Celui-ci est essentiel pour participer aux diverses activités : crayons de couleurs, colle, crayon à mine, ciseaux, feutres ...

DANS MON SAC À ... D'EAU!



Prendre note qu'uniquement le camp de **Valleyfield et de Pointe-des-Cascades** ont officiellement accès à une piscine de manière assurée. Faut de établissements aquatiques, les autres camps seront équipés de jeux d'eau ou feront des sorties exceptionnelles desquelles vous serez avisées à l'avance)



Maillot de bain

Important d'avoir un maillot de bain adapté à votre enfant. Prévoir aussi des vêtements de rechange.



Veste de flottaison

Obligatoire pour les enfants ayant de la difficulté à nager et pour ceux et celles qui échoueront le test de nage prévu par la piscine.



Serviette

Obligatoire pour tout le monde.

LES INTERDITS



Pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les participants, nous avons établi une liste des objets interdits au camp. Veuillez consulter cette section pour vous familiariser avec les articles que votre enfant ne doit pas apporter.



Les gougounes!
Les flips-flops
Les sandales trop ouvertes



Les jeux de la maison

Nous insistons pour que les jeux de la maison y restent, à moins que l'animateur ne l'autorise. Cela évitera bien des disputes, des pertes et des pleurs.



Les objets électroniques

Ton animateur a tout plein d'activités déjà prêtes pour toi! On laisse ça à la maison et on profite du soleil!



Les vêtements affichant des messages négatifs, violents ou vulgaires

Le code vestimentaire est le même qu'à ton école!

MA BOITE À LUNCH

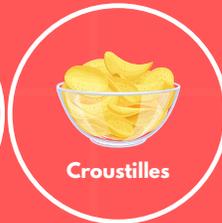


Les aliments à **faible valeur nutritive** sont **déconseillés** au camp de jour, puisqu'ils ne favorisent pas une digestion adéquate lors des activités. Voici quelques exemples de repas et collations, qui se digèrent bien et qui sauront donner de l'énergie à vos jeunes pour les garder actifs.

À privilégier *(Suggestions)*



À éviter *(Suggestions)*



Les interdits

Il est interdit d'apporter les principales allergènes alimentaires

 [Lien vers la liste des allergènes alimentaires de Santé Canada](#)

RÉGLEMENTATION



Horaire des activités

Les activités de l'Académie Jeunesse se déroulent du lundi au vendredi, **de 9h à 16h**. Le service d'accueil est offert gratuitement de **7h à 9h** et de **16h à 18h**. Durant ces périodes, les animateurs encadrent diverses activités et jeux, notamment en rendant disponible des jeux de société, des activités artistiques et du matériel sportif.

Aucun enfant ne sera admis **avant 7h**. En cas d'arrivée après 9h, il est possible que nous soyons à l'extérieur ; veuillez donc vous référer à l'horaire hebdomadaire des activités ou à l'affiche située sur la porte d'entrée principale du camp de jour. Pour tout départ après 18h, des frais de **1\$ par minute** et par enfant seront exigés, payables immédiatement.

Pour des raisons de sécurité, il est impératif que le parent ou le responsable signe la feuille de présence à l'arrivée et au départ de l'enfant. Le coordonnateur et les animateurs doivent avoir pris contact avec le parent ou le responsable. Dans le cas où l'enfant arrive seul au camp, il incombe au parent ou au responsable de fournir une autorisation écrite au coordonnateur. L'enfant concerné devra alors signaler sa présence aux animateurs présents.

Crème solaire

Il est obligatoire que les parents fournissent une crème solaire à leur enfant. Chaque matin, l'enfant **doit arriver au camp avec de la crème solaire déjà appliquée**. Pendant l'heure de la collation, les animateurs seront responsables de **rappeler aux enfants** d'appliquer de la crème solaire sur leur visage, leur dos et leurs épaules des enfants. Les enfants devront appliquer eux-mêmes la crème solaire sur les autres parties de leur corps, sous la supervision des animateurs. Si votre enfant n'a pas de crème solaire, il devra en informer un animateur.

Toutefois, si votre enfant demande une deuxième fois de la crème solaire, des frais de 1\$ seront appliqués.

Admission des enfants malades

Aucun enfant malade (fiévreux, contagieux ou autre) ne peut être admis au camp de jour. Si un enfant tombe malade durant la journée, les parents seront immédiatement avisés afin qu'ils puissent venir le chercher. Les animateurs sont autorisés à administrer des médicaments à un enfant que si ceux-ci sont accompagnés d'une autorisation écrite, datée et signée par le parent, et remise au préalable au coordonnateur.

De plus, les médicaments doivent être accompagnés d'une prescription médicale originale et récente, précisant le nom de l'enfant, le nom du médicament, le dosage, l'heure et la durée d'administration.





L'Académie Jeunesse ne tolère **AUCUNE** forme de manque de respect envers l'équipe d'animation et ce, autant de la part des enfants que des parents.

Introduction

Le code de vie du camp de jour vise à garantir un environnement sécuritaire, respectueux et agréable pour tous les participants. Nous demandons à chaque enfant, parent et membre du personnel de respecter ces règles afin d'assurer une expérience positive pour chacun.

Respect mutuel

1. Les enfants doivent traiter les autres enfants, les animateurs et le personnel avec respect en tout temps.
2. Les insultes, moqueries, comportements violents ou intimidants ne seront pas tolérés.

Politesse et courtoisie

1. Un langage approprié et courtois est attendu de tous les enfants.
2. Les enfants doivent écouter attentivement lorsqu'une personne parle et ne pas l'interrompre.

Suivi des directives

1. Les enfants doivent suivre les directives données par les animateurs et le personnel du camp.
2. Toute infraction aux règles doit être immédiatement corrigée après un rappel des animateurs.

Comportement en groupe

1. Les enfants sont encouragés à participer activement aux activités proposées.
2. L'enthousiasme et l'esprit d'équipe sont valorisés.
3. Le travail d'équipe est essentiel. Les enfants doivent coopérer et aider leurs camarades.
4. Les comportements de compétition malsaine sont découragés.
5. Les enfants doivent partager et respecter les ressources et le matériel mis à leur disposition. Le matériel endommagé devra être remplacé aux frais des parents.
6. Le vol ou l'appropriation des biens des autres ne sera pas toléré.

CODE DE VIE (suite)



L'Académie Jeunesse ne tolérera **AUCUNE** forme de manque de respect envers l'équipe d'animation et ce, autant de la part des enfants que des parents.

Gestions des conflits

1. Les enfants doivent exprimer leurs sentiments et leurs préoccupations de manière calme et respectueuse.
2. Toute dispute doit être résolue avec l'aide d'un animateur si nécessaire.
3. Les animateurs sont présents pour aider à résoudre les conflits de manière pacifique et équitable.
4. La violence sous toutes ses formes est strictement interdite.

Comportement lors des activités

1. Les enfants doivent suivre les règles établies pour chaque jeu ou activité.
2. Le *fair-play* et le respect des adversaires sont essentiels.
3. Les enfants doivent adopter des comportements sécuritaires et prévenir les animateurs de tout danger.
4. Toute utilisation inappropriée du matériel sera sanctionnée.

CODE DE VIE (suite)



L'Académie Jeunesse ne tolérera **AUCUNE** forme de manque de respect envers l'équipe d'animation et ce, autant de la part des enfants que des parents.

En situation de manquement d'un enfant, voici la procédure appliquée par le coordonnateur et le personnel du camp de jour :

1. Rappel verbal du règlement
2. Mise à l'écart pour réflexion
3. Explication du geste et discussion entre l'animateur et l'enfant pour trouver une solution de réparation
4. Rencontre avec un membre de l'équipe de coordination et communication avec les parents (Recherche de solutions pour améliorer le comportement)

Politique disciplinaire

1er manquement :

Rencontre des parents avec l'animateur ou un coordonnateur. Rapport disciplinaire signé par l'animateur et un coordonnateur et remis aux parents.

2e et 3e manquements

Rencontre des parents avec un coordonnateur. Un rapport disciplinaire signé par un coordonnateur et remis aux parents. L'enfant perd l'activité ou la prochaine sortie. L'enfant demeure alors sous la responsabilité du parent.

4e manquement

Rencontre des parents avec le coordonnateur du camp de jour et des membres de la direction. Une suspension du camp de jour pour une période de 2 jours et plus. L'enfant demeure sous la responsabilité du parent.



En cas de comportement irrespectueux ou violent, le coordonnateur du camp de jour et la direction peuvent appliquer le règlement prévu au 4e manquement sans être passé par les étapes précédentes.

SORTIES



Chaque semaine (à l'exception de la première), vos enfants seront invités à participer à une sortie hors camps. Au courant des prochains jours, une liste plus détaillée des sorties vous sera rendue accessible.

Les sorties ne sont pas incluses dans le prix d'inscription puisqu'elles ne sont pas obligatoires. Les enfants voulant participer devront faire leurs inscriptions directement sur la **plateforme Qidigo prévue à cet effet**.

L'Académie Jeunesse se réserve le droit d'annuler et de rembourser les sorties n'ayant **pas eu assez d'inscriptions**.

Règlements en sorties

L'enfant doit être à l'heure pour le départ inscrit sur le billet d'inscription, l'Académie n'attendra pas pour les retardataires ;

L'enfant doit obligatoirement porter son chandail du camp. Cela nous permet de bien identifier les jeunes et d'assurer leur sécurité ;

L'enfant doit apporter un lunch froid aux sorties sauf si le billet d'inscription indique le contraire ;

L'enfant s'engage à être respectueux des règles appliquées dans les établissements que nous visitons ;

Les règlements du camp sont aussi applicables lors des sorties ;

Dans le sac de votre enfant

1. Lunch ;
2. Bouteille d'eau ;
3. Vêtements de rechanges ;
4. Crème solaire ;

**Nous disposons de moins de matériel de remplacement en sortie, il est donc important de ne rien oublier*